



## Fiche – sacristains

---

# MARIAGE

---

Dieu qui a appelé les époux « au » mariage, continue de les appeler « dans » le mariage. Ceux qui s'épousent dans le Christ sont capables, dans la foi à la Parole de Dieu, de célébrer avec fruit le mystère de l'union du Christ et de l'Eglise, de le vivre droitement et d'en témoigner publiquement devant tous.

*RITUEL DU MARIAGE*, orientations doctrinales et pastorales, 11.

**À la sacristie**, on préparera :

- **Les ornements pour la célébration :**
  - **Si le sacrement est donné pendant une liturgie de la Parole :** l'aube (ou l'habit de chœur et le surplis) ainsi que l'étole blanche, ou bien encore la chape blanche et son étole. Si l'évêque préside, on préparera les ornements comme pour le prêtre ainsi que la calotte violette, la croix pectorale, la crosse et la mitre.
  - **Si le sacrement est donné pendant une eucharistie :** l'aube, la chasuble blanche et son étole (et éventuellement l'amict et le cordon). Si l'évêque préside, on préparera les mêmes ornements que pour le prêtre ainsi que la calotte violette, la croix pectorale, la crosse et la mitre.
- **Le Missel romain** (s'il y a une messe) **et le rituel du Mariage.**

**À la crédence**,

- **Ce qu'il faut pour la célébration habituelle de l'eucharistie** (calice, patène, coupes de communion, burettes d'eau et de vin, etc...) à moins qu'on ne fasse une procession des offrandes.
- **Un plateau pour y recevoir éventuellement les alliances.**
- **Le vase d'eau bénite et le goupillon.**



**Dans le chœur**, à un endroit approprié, visible et qui ne gêne pas les déplacements liturgiques :

- Une **petite crédence** ou table avec une sobre nappe blanche, destinée normalement à la signature des registres. Le Rituel prévoit en effet que la signature n'ait pas lieu sur l'autel majeur (de célébration) (cf. N° 133, RR 78).
- Le **registre des mariages et son double**, ainsi qu'un **stylo** et le **sceau paroissial**.
- A l'endroit opportun, deux sièges et deux prie-Dieu pour les futurs époux.
- Les paniers de quête pour les servants.

*On pourra prendre, au Missel romain, la messe rituelle « pour les époux ».*

*Les lectures seront issues du lectionnaire rituel et seront proclamées à partir de ce dernier.*

Le Mercredi des Cendres, les jours de la Semaine Sainte (du lundi ou mercredi inclus), les jours dans l'Octave de Pâques, et les jours de solennités, on prend la messe du jour avec ses lectures.